

Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement et du Fonds des Nations Unies pour la population

Distr. LIMITÉE

DP/1997/L.1 4 novembre 1996 FRANÇAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

Première session ordinaire de 1997 13-17 janvier 1997, New York Point 1 de l'ordre du jour provisoire

OUESTIONS D'ORGANISATION

Ordre du jour provisoire, ordre du jour provisoire annoté, liste des documents et programme de travail

Note du secrétariat du Conseil d'administration

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point 1. Questions d'organisation

DÉBAT CONSACRÉ AU FNUAP

- Point 2. FNUAP: Programmes de pays et questions connexes
- Point 3. FNUAP: Questions financières, budgétaires et administratives
- <u>Point 4</u>. FNUAP : Coordination en matière de politiques et de programmes sanitaires

DÉBAT CONSACRÉ AU PNUD ET AU FNUAP

Point 5. Harmonisation de la présentation des budgets

DÉBAT CONSACRÉ AU PNUD

- Point 6. Cadres de coopération de pays et questions connexes
- Point 7. PNUD: Questions financières, budgétaires et administratives
- Point 8. Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
- Point 9. Questions diverses.

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ ET LISTE DES DOCUMENTS

POINT 1 : QUESTIONS D'ORGANISATION

<u>Élection du bureau</u>

Immédiatement après l'ouverture de la session, le Conseil d'administration élira, en veillant à assurer une représentation géographique équitable, un président et quatre vice-présidents qui constitueront son nouveau bureau. Selon le roulement établi entre les divers groupes régionaux, le président pour 1997 sera élu parmi les membres du Conseil qui appartiennent au groupe des États d'Europe occidentale et autres États.

Documents présentés au Conseil d'administration :

Ordre du jour provisoire, ordre du jour provisoire annoté, liste des documents et programme de travail

DP/1997/L.1

Après l'élection du bureau, le Conseil d'administration adoptera l'ordre du jour de la session et approuvera le plan de travail dont une version provisoire est annexée à la présente note. Conformément à l'usage, si le Conseil termine l'examen d'un point de l'ordre du jour avant la date ou le moment prévu, il pourra passer immédiatement au point suivant.

Rapport sur les travaux de la troisième session ordinaire de 1996 DP/1996/39

Le Conseil approuvera également le rapport sur les travaux de sa troisième session ordinaire de 1996.

Décisions adoptées par le Conseil d'administration en 1996

DP/1997/1

Le recueil des décisions prises par le Conseil en 1996 est publié sous la cote susmentionnée.

Le Conseil sera saisi des documents de séance ci-après :

Questions relatives au règlement intérieur, à la documentation et au fonctionnement du Conseil d'administration.

DP/1997/CRP.1

Le Président du Conseil pour 1996 présentera un rapport sur l'état d'avancement des travaux du groupe de travail spécial à composition non limitée sur le règlement intérieur du Conseil d'administration créé par la décision 1996/25.

Le secrétaire du Conseil présentera un rapport oral sur l'application de la décision 96/45 sur la documentation.

Comme il l'a décidé dans sa décision 96/25, le Conseil examinera et adoptera aussi son programme de travail pour 1997.

DÉBAT CONSACRÉ AU FNUAP

POINT 2 : FNUAP : PROGRAMMES DE PAYS ET QUESTIONS CONNEXES

Le Conseil d'administration voudra peut-être approuver les programmes de pays ci-après :

Assistance au Gouvernement	mexicain	DP/FPA/CP/161
Assistance au Gouvernement	malawien	DP/FPA/CP/162
Assistance au Gouvernement	zambien	DP/FPA/CP/163
Assistance au Gouvernement	tanzanien	DP/FPA/CP/164
Assistance au Gouvernement	népalais	DP/FPA/CP/165
Assistance au Gouvernement	marocain	DP/FPA/CP/166
Assistance au Gouvernement	djiboutien	DP/FPA/CP/167
Assistance au Gouvernement	kényen	DP/FPA/CP/168
Assistance au Gouvernement	ivoirien	DP/FPA/CP/169
Assistance au Gouvernement	mongol	DP/FPA/CP/170
Le Conseil voudra peut-être	e approuver les demandes de	

ressources supplémentaires ci-après :

Demande de prolongation du programme du FNUAP pour le Nicaragua et d'allocation de ressources supplémentaires à ce titre

DP/FPA/1997/1

Demande de prolongation du programme du FNUAP pour le Bangladesh et d'allocation de ressources supplémentaires à ce titre

DP/FPA/1997/2

Demande de prolongation du Programme de FNUAP pour le Pacifique Sud et d'allocation de ressources supplémentaires à ce titre

DP/FPA/1997/3

POINT 3 : QUESTIONS FINANCIÈRES, BUDGÉTAIRES ET ADMINISTRATIVES

Le Conseil d'administration sera saisi du document suivant :

Rapports d'audit

DP/FPA/1997/4

Ce rapport présente sous forme de tableaux les mesures prises à ce jour par la Directrice exécutive comme suite aux préoccupations formulées et aux problèmes soulevés par le Comité des commissaires aux comptes dans ses recommandations pour l'exercice biennal 1994-1995.

Le Conseil est invité à prendre note de ce rapport.

POINT 4 : COORDINATION EN MATIÈRE DE POLITIQUES ET DE PROGRAMMES SANITAIRES

Le Conseil sera saisi du document suivant :

Coordination en matière de politique et de programmes sanitaires :

Suivi de la décision 96/38 du Conseil d'administration

Note du Président DP/FPA/1997/5

Cette note résume brièvement la suite donnée à la décision 96/38 sur la coordination en matière de politiques et de programmes sanitaires et les événements récents qui influent directement sur la participation éventuelle du Conseil d'administration du PNUD/FNUAP aux réunions du Comité mixte UNICEF/OMS des directives sanitaires.

Le Conseil est invité à adopter une décision à ce sujet. On trouvera au paragraphe 7 du document DP/FPA/1997/5 une recommandation à cet effet.

DÉBAT CONSACRÉ AU PNUD ET AU FNUAP

POINT 5 : HARMONISATION DE LA PRÉSENTATION DES BUDGETS

Le Conseil d'administration voudra peut-être prendre note des documents suivants :

Harmonisation de la présentation des budgets et des comptes

DP/1997/2

Présentation de propositions initiales de mesures que le Conseil d'administration pourrait prendre par l'intermédiaire du CCQAB en application de sa décision 95/30.

DÉBAT CONSACRÉ AU PNUD

POINT 6 : CADRES DE COOPÉRATION DE PAYS ET QUESTIONS CONNEXES

Le Conseil d'administration voudra peut-être approuver les cadres de coopération ci-après :

(Texte révisé du) premier cadre de coopération mondial

DP/GCF/1

Cadre de coopération régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes

DP/RCF/RLA/1

Premier cadre de coopération pour la République tchèque

DP/CCF/CZE/1

Premier cadre de coopération pour le Kazakstan

DP/CCF/KAZ/1

DP/1997/L.1 Français Page 5

Premier cadre de coopération pour le Kirghizistan DP/CCF/KYR/1

Premier cadre de coopération pour la Hongrie DP/CCF/HUN/1

Premier cadre de coopération pour la République de Moldova DP/CCF/MOL/1

Premier cadre de coopération pour la Slovaquie DP/CCF/SLO/1

Premier cadre de coopération pour le Belize DP/CCF/BEL/1

Le Conseil d'administration voudra peut-être prendre note des documents ciaprès :

Prolongation du cinquième programme de Bahreïn DP/CP/BAH/5/

Prolongation du sixième programme de l'Algérie DP/CP/ALG/6
PROLONGATION I

Prolongation du sixième programme de la Jordanie DP/CP/JOR/6/PROLONGATION I

Le Conseil d'administration voudra peut-être prendre note du document suivant :

Assistance au Myanmar

DP/1997/9

Comme le demandait la décision 96/1, ce document établit dans quelle mesure toutes les activités menées au Myanmar sont conformes aux dispositions de la décision 93/21 et de la décision 96/1 du Conseil d'administration. Il porte sur deux questions fondamentales à prendre en considération à cet égard : l'achèvement de l'Initiative de pays pour le développement humain (1994-1996) et le lancement des activités qui y donneront suite.

POINT 7 : QUESTIONS FINANCIÈRES, BUDGÉTAIRES ET ADMINISTRATIVES

Le Conseil d'administration sera saisi des documents ci-après :

Rapports d'audit : suivi des recommandations du rapport du Comité des commissaires aux comptes

DP/1997/3

L'Administrateur appelle l'attention du Conseil d'administration sur le rapport du Comité des commissaires aux comptes pour l'exercice biennal 1994-1995 (A/51/5/Add.1). Comme suite à la résolution 48/216 B de l'Assemblée générale, le rapport contient un résumé sous forme de tableaux de toutes les recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes, en précisant les mesures prises par le PNUD en application de ces recommandations, l'état d'avancement de ces mesures de suivi et leur date limite d'achèvement.

Application de la décision 96/40 sur la gestion, la responsabilité et la réserve pour le logement du personnel des bureaux extérieurs

DP/1997/CRP.3

DP/1997/L.1 Français Page 6

Conformément à la décision 96/40 du Conseil d'administration, ce document rend compte des mesures prises concernant l'administration de la réserve pour le logement du personnel des bureaux extérieurs, des résultats de l'enquête et de l'étude relative à la responsabilité, et de la méthode adoptée pour les contrôles internes. Un rapport oral sur le régime de responsabilité en vigueur au PNUD sera également présenté au Conseil.

Renseignements supplémentaires sur les éléments de dépenses au siège du PNUD

DP/1997/CRP.4

Comme il avait été demandé à la troisième session ordinaire de 1996, ce document donne des renseignements supplémentaires sur les éléments de dépenses au siège du PNUD.

POINT 8 : FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES NATIONS UNIES POUR LA FEMME

Le Conseil d'administration sera saisi du document ci-après :

Suivi de la décision 96/43

DP/1997/CRP.5

Comme il avait été demandé dans la décision 96/43, une méthode de calcul des plafonds annuels d'approbation des dépenses et du niveau de reconduction de la réserve opérationnelle sera proposée au Conseil pour examen, afin de préparer le rétablissement du système de financement partiel.

Le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme présentera également un rapport d'activité oral sur la mise au point d'une stratégie assortie d'un plan d'exécution et sur la suite donnée à l'évaluation externe.

POINT 9 : QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil d'administration sera saisi du document ci-après :

Suivi de la résolution 95/56 du Conseil économique et social

DP/1997/CRP.6

Ce rapport décrit les mesures prises pour renforcer les moyens dont le PNUD dispose pour répondre aux besoins des pays frappés par des catastrophes ou des situations de crise, notamment la formation d'alliances stratégiques avec les partenaires opérationnels au niveau des pays. Le rapport porte également sur la clarification du rôle que le PNUD est amené à jouer pour faire face aux difficultés particulières que présente le relèvement des pays après les conflits, notamment la réinstallation des populations déplacées et le rétablissement des activités productives.

Le Conseil d'administration est invité à prendre note de ce rapport.

Annexe

PLAN DE TRAVAIL PROVISOIRE POUR LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1997
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PNUD/FNUAP (13-17 JANVIER 1997)

Jour et date	Heure	Point	Thème
	11 heures	1	Questions d'organisation : élection du bureau; adoption de l'ordre du jour et approbation du plan de travail; approbation du rapport de la troisième session ordinaire de 1996 et questions relatives au règlement intérieur, à la documentation et au fonctionnement du Conseil d'administration
	15 heures	2	FNUAP : Programmes de pays et questions connexes
Mardi 14 janvier	10 heures	2	FNUAP : Programmes de pays et questions connexes (suite)
	15 heures	3	FNUAP : Questions financières, budgétaires et administratives
		4	FNUAP : Coordination en matière de politiques et de programmes sanitaires
Mercredi 15 janvier	10 heures	5	PNUD/FNUAP : Harmonisation de la présentation des budgets
	15 heures	6	PNUD : Cadres de coopération de pays et questions connexes
Jeudi 16 janvier	10 heures	6	PNUD : Cadres de coopération de pays et questions connexes (suite)
	15 heures	7	PNUD : Questions financières, budgétaires et administratives
Vendredi 17 janvier	10 heures	8	Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
	15 heures	9	Questions diverses
